

## Présence du HCR en 2012

<b>Nombre de bureaux</b>	2
<b>Effectifs totaux</b>	56
Internationaux	9
Nationaux	44
VNU	3

## | Aperçu |

### Faits marquants

- Le HCR a collaboré avec les autorités algériennes et d'autres intervenants pour veiller à ce que les personnes relevant de sa compétence au sein des mouvements migratoires mixtes puissent se réclamer de la protection internationale.
- Les réfugiés vivant en milieu urbain ont bénéficié de l'aide du HCR pour obtenir un logement, des denrées alimentaires et des services médicaux, ainsi que pour accéder à l'enseignement et à la formation professionnelle.
- Le HCR a investi dans les secteurs clés de l'eau, de la nutrition, de la santé et de l'éducation dans les camps de réfugiés sahraouis. En attendant l'opération d'enregistrement, le programme du HCR est basé sur le chiffre prévisionnel de 90 000 réfugiés vulnérables dans les camps près de Tindouf. Des améliorations ont été apportées à la quantité et à la qualité de l'eau fournie aux réfugiés, ainsi qu'à l'état nutritionnel de certaines catégories de population vulnérables.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

En 2012, les principales populations relevant de la compétence du HCR étaient : les réfugiés sahraouis et les réfugiés et demandeurs d'asile originaires d'Afrique subsaharienne, en particulier du Cameroun et de la Côte d'Ivoire.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### ONG :

Association des femmes algériennes pour le développement, Association nationale d'information et de communication en milieu de jeunes (Info-Com Jeunes), CARITAS, Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli, Croix-Rouge sahraouie, Enfants Réfugiés du Monde - Pays de la Loire, Ingénieurs Sans Frontières, Ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme, Médecins du monde - Grèce, *Medicos del Mundo*, *Movimiento por la Paz*, OXFAM, Réseau algérien pour la protection des droits de l'enfant, *Solidaridad Internacional Andaluçia*, Triangle Génération Humanitaire

#### Autres :

Agence espagnole de coopération internationale pour le développement, Comité international de secours (IRC), Conseil italien pour les réfugiés, Croissant-Rouge algérien, ECHO, *Mundubat*

### Partenaires opérationnels

#### Organismes

#### gouvernementaux :

Bureau pour les réfugiés et les apatrides (BAPRA) du ministère des Affaires étrangères ; Division des droits de l'homme, du développement social et des affaires culturelles, scientifiques et techniques du ministère des Affaires étrangères

#### Autres :

OMS, PAM, UNICEF

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Sahara occidental <sup>1</sup>	90 000	90 000	-	-
	Palestinienne	4 000	-	-	-
	Pays divers	110	-	35	36
Demandeurs d'asile	Cameroun	700	700	32	12
	Côte d'Ivoire	280	280	31	14
	Rép. arabe syrienne	240	240	27	30
	Nigéria	120	120	8	5
	Pays divers	420	420	21	20
Réfugiés rapatriés	Pays divers	10	10	-	-
<b>Total</b>		<b>95 880</b>	<b>91 770</b>		

<sup>1</sup> Selon les estimations des autorités algériennes, il y a environ 165 000 réfugiés sahraouis dans les camps de la région de Tindouf.

## | Rapport sur les résultats de 2012 |

### Réalisations et impact

#### Environnement de protection favorable

- Quelque 140 réfugiés et 1 650 demandeurs d'asile vivant en milieu urbain ont bénéficié d'une protection internationale et d'une assistance.
- Le HCR a recommandé au Gouvernement algérien de mettre en place un régime d'asile et s'est employé à renforcer la capacité de protection des autorités locales, notamment en assurant des formations au droit des réfugiés.
- Grâce à une campagne de sensibilisation ciblée sur les agents de la force publique, la pratique consistant à placer en détention et à refouler les demandeurs d'asile et les réfugiés au motif qu'ils séjournent illégalement sur le territoire a pris fin.

#### Processus de protection et documents adéquats

- Le HCR a mené des activités d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié.

#### Besoins de base et services essentiels

- Le Gouvernement algérien a permis aux personnes relevant de la compétence du HCR d'accéder gratuitement aux structures de santé.
- De concert avec le PAM et le Croissant-Rouge algérienne, le HCR a exécuté un programme d'alimentation d'appoint pour les enfants malnutris âgés de moins de cinq ans et les femmes enceintes ou allaitantes dans tous les camps de Tindouf.
- Le HCR a financé la formation de 113 agents de santé issus de la communauté réfugiée à la gestion, au suivi et à l'évaluation des programmes nutritionnels, ainsi qu'à l'établissement des rapports correspondants.
- L'école infirmière des camps de Tindouf a bénéficié d'une aide pour former des agents infirmiers et des sages-femmes, et a reçu les produits et supports didactiques nécessaires. Treize étudiants ont obtenu leur diplôme en 2012, ce qui porte à 84 le nombre de diplômés depuis 1992.

- Quelque 98 pour cent des enfants réfugiés âgés de 6 à 13 ans ont été scolarisés dans les camps. Près de 1 800 enseignants ont bénéficié d'incitations. Un soutien relatif à la formation et aux équipements de bureau, aux activités sportives et culturelles, aux activités pour les jeunes et à l'autonomisation des femmes a été dispensé par l'intermédiaire du HCR.
- En 2012, les réseaux d'eau ont été étendus dans le cadre de la stratégie mise en œuvre par le HCR pour optimiser la capacité; d'autres améliorations seront néanmoins nécessaires pour assurer la distribution de 20 litres d'eau par personne et par jour dans tous les camps.

### Évaluation des résultats

Le nombre de demandeurs d'asile s'adressant au HCR a considérablement augmenté en 2012, puisqu'il a doublé par rapport à l'année précédente. La plupart des demandeurs étaient originaires du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de République arabe syrienne et du Nigéria. L'adoption de la loi nationale sur l'asile, attendue en 2012, a été reportée; cependant, le HCR a poursuivi ses activités de renforcement des capacités auprès des autorités locales qui sont directement en contact avec les réfugiés.

Si les réfugiés risquaient d'être traités comme des migrants en situation irrégulière du fait de l'absence de cadre législatif, leur situation s'est quelque peu améliorée à la suite des interventions du HCR: l'accès gratuit à l'enseignement primaire a notamment été accordé aux enfants réfugiés.

Comme les années précédentes, seul un nombre limité de réfugiés reconnus comme tels ont pu bénéficier de services de santé. De même, l'aide médicale offerte aux demandeurs d'asile vivant en milieu urbain a été restreinte aux soins très vitaux.

### Contraintes

Les problèmes les plus graves auxquels sont confrontés les réfugiés et les demandeurs d'asile demeurent l'absence de statut juridique et le manque de permis de séjour et de travail, ainsi que de logements adéquats.

Les préoccupations au sujet de la sécurité nationale, qui l'emportent sur toute autre considération, ont compliqué le traitement des questions liées au déplacement de personnes, comme la traite des êtres humains et les migrations clandestines. L'accès à la frontière algéro-malienne est demeuré restreint, pour des raisons de sécurité. En avril 2012, le HCR et le Croissant-Rouge algérien se sont rendus dans le camp de Timiaouine, qui est géré par le Croissant-Rouge algérien.

## Besoins non satisfaits

- La population des camps de Tindouf a continué à vivre dans des conditions d'hygiène difficiles, en raison du manque persistant d'articles d'hygiène et de protections périodiques, associé à une distribution d'eau toujours insuffisante en dépit de certaines améliorations.

- Entre 2011 et 2013, le HCR a acheté dix camions-citernes pour renouveler son parc vétuste ; cependant, 12 autres camions sont nécessaires.
- Les projets de renforcement de l'autosuffisance et des moyens de subsistance prévus dans les centres pour femmes n'ont pu être exécutés que dans deux camps, alors que les projets prévus dans trois autres camps n'ont pu être mis en œuvre.
- Les distributions de fournitures scolaires aux enfants ont été insuffisantes et l'appui dispensé à huit cantines scolaires a été limité.
- Certaines familles sont sur liste d'attente depuis cinq ans pour obtenir de nouveaux matériaux pour abris.
- La quantité de combustible domestique fournie permettait de répondre aux besoins pendant quatre mois, et non au total estimé des besoins annuels.

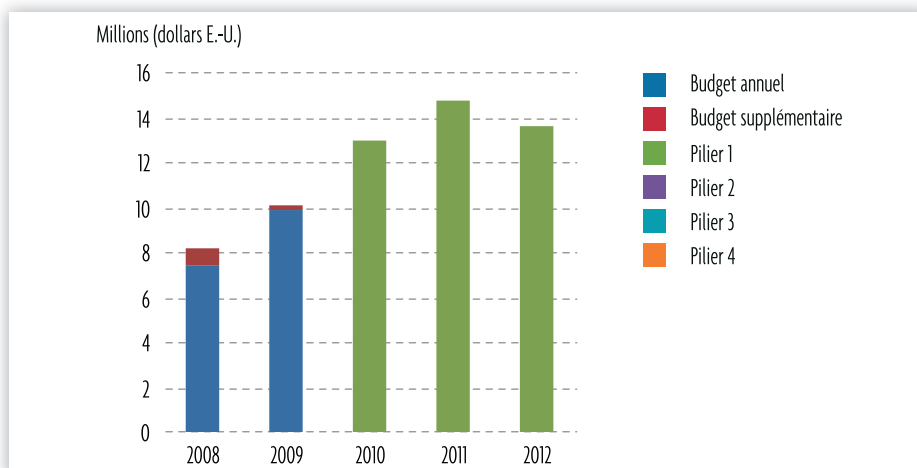
## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a travaillé en partenariat avec quatre ONG locales à Alger et neuf partenaires d'exécution à Tindouf. D'autres institutions onusiennes, dont le PAM, l'OMS et l'UNICEF, ont également appuyé le programme destiné aux réfugiés sahraouis.

# | Informations financières |

## Dépenses en Algérie | 2008-2012

En 2012, les besoins financiers de l'opération du HCR en Algérie se sont élevés à 25,5 millions de dollars E.-U., correspondant aux activités programmées pour améliorer la protection et l'assistance offertes aux réfugiés sahraouis des camps de Tindouf, en particulier dans les secteurs clés de l'eau, de la nutrition, de la santé et de l'éducation. Les fonds mis à disposition ont permis à l'opération de dépenser quelque 13,6 millions de dollars E.-U., de sorte qu'environ la moitié des besoins n'ont pas été satisfaits.



## Budget, revenus et dépenses en Algérie | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>25 554 625</b>	<b>25 554 625</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	3 293 823	<b>3 293 823</b>
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	10 331 021	<b>10 331 021</b>
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>13 624 844</b>	<b>13 624 844</b>
<b>VENTILATION DES DÉPENSES</b>		
<i>Environnement de protection favorable</i>		
Droit et politique générale	57 463	<b>57 463</b>
Institutions administratives et pratiques	358 367	<b>358 367</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	122 757	<b>122 757</b>
Sous-total	538 587	538 587
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>		
Conditions d'accueil	118 906	<b>118 906</b>
Documents individuels	172 390	<b>172 390</b>
Enregistrement et documents d'état civil	57 463	<b>57 463</b>
Sous-total	348 759	348 759
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	125 216	<b>125 216</b>
Sous-total	125 216	125 216
<i>Besoins de base et services essentiels</i>		
Santé	502 826	<b>502 826</b>
Santé procréative et services liés au HIV	62 330	<b>62 330</b>
Nutrition	591 667	<b>591 667</b>
Sécurité alimentaire	684 826	<b>684 826</b>
Eau	1 092 967	<b>1 092 967</b>
Assainissement et hygiène	375 763	<b>375 763</b>
Abris et infrastructure	254 794	<b>254 794</b>
Accès à l'énergie	504 611	<b>504 611</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	371 803	<b>371 803</b>
Éducation	1 313 805	<b>1 313 805</b>
Sous-total	5 755 392	5 755 392
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>		
Autosuffisance et moyens d'existence	181 683	<b>181 683</b>
Sous-total	181 683	181 683
<i>Solutions durables</i>		
Réinstallation	114 927	<b>114 927</b>
Sous-total	114 927	114 927
<i>Direction, coordination et partenariats</i>		
Coordination et partenariats	232 578	<b>232 578</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	320 470	<b>320 470</b>
Sous-total	553 048	553 048
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 219 940	<b>1 219 940</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	1 077 113	<b>1 077 113</b>
Sous-total	2 297 053	2 297 053
Versements aux partenaires d'exécution	3 710 180	<b>3 710 180</b>
<b>Total</b>	<b>13 624 844</b>	<b>13 624 844</b>

<sup>1</sup>Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.